

J.-P. CALLOC'H. — *A genoux*, Lais Bretons, accompagnés d'une traduction française de P. Mocaer. Introduction de René Bazin de l'Académie française. Préface bilingue de Joseph Loth, membre de l'Institut, Paris, Plon, 1921, in-12. Prix : 7 francs.

M. Pierre Mocaer, qui s'occupe avec un zèle éclairé de la restauration de la langue et de la culture bretonne, vient de publier un recueil de poésies du barde J.-P. Calloc'h : *A genoux. Ar en deulin*.

Le texte est en breton de Vannes. La traduction française qui l'accompagne permettra à tous de savourer le charme pénétrant de cette poésie originale et forte, où les accents d'une mélancolique douceur se mêlent à l'expression d'une sombre et farouche énergie. Après avoir lu et médité ces pages on comprendra le jugement de M. René Bazin, écrivant quelques semaines après la mort du poète : « Les grands poètes sont bien rares, même simplement les vrais poètes. Celui-là en était un grand, je ne crains pas de le dire ».

J.-P. Calloc'h a été l'une des victimes de la guerre. Il naquit à l'île de Groix d'une famille de pêcheurs, et fit ses études au petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray. Au moment où la guerre éclata, il était affecté au service auxiliaire pour raison de santé. Il tint néanmoins à faire campagne, et fut tué à l'ennemi le 10 avril 1917, d'un éclat d'obus. Il n'avait pas vingt-neuf ans.

Il partagea le sort de cette jeunesse d'élite, devant qui l'avenir s'ouvrait plein de promesses, et qu'une mort inexorable a fauchée avant l'heure.

Il survivra par son œuvre; son nom sera désormais inséparable de l'histoire de la langue et de la poésie bretonne.

Le titre de l'œuvre, *A genoux*, rappelle le sentiment religieux qui domine toute cette poésie. Il s'y joint un amour profond de la Bretagne, de sa race celtique, de ses traditions et de ses usages.

Le livre contient une trentaine de poésies, dont la date de composition s'échelonne de 1905 à 1916. Toutes, même les premiers essais, dénotent un tempérament poétique remarquable. Avec l'âge le talent de l'auteur s'affirme, l'expression devient plus riche et plus souple. Les dernières pièces témoi-

gnent d'une rare puissance d'évocation et d'une grande profondeur de pensée.

La pensée de la mort le hante fréquemment ; mais il l'envisage sans crainte.

Hag a pe zeï eidonn er Marù hag e drenoz,
Devádoh, O Barnour, e pigninn dibreder,
Rak me vo bet hennéh e gânné dre en Noz
Eit kennerhat er Fé e kalon e vreder.

(Et quand viendront pour moi la mort et son lendemain,
— Vers vous, o Juge, je monterai confiant, — Car j'aurai été
celui-là qui chantait dans la nuit, — Pour affermir la Foi
au cœur de ses frères. *Peden en Teoelded*).

Les pièces intitulées : *Deit Spered Santel* (Vencz, Esprit Saint) et *Peden ar Gedour* (La Prière du Guetteur), sont déjà connues. Dans la première, après avoir esquissé en style prophétique un tableau profondément émouvant des douleurs de la guerre, l'auteur appelle le Saint-Esprit pour renouveler la face du monde :

« Pareil à un roi barbare qui s'enveloppe de pourpre pour mourir, le dernier Soleil de l'autre année s'est couché dans un linceul de sang... Demain il fera beau sur le monde. Et, comme la femme en couches, quand elle voit le visage du fils qui lui est né, devant la beauté du Soleil nouveau, la Terre ne se souviendra plus de sa souffrance ».

Dans la *Prière du Guetteur*, le poète évoque les pensées du soldat en sentinelle dans une tranchée du front. Il a conscience de la haute mission qui lui est confiée :

« Je suis le grand veilleur debout sur la tranchée, — Je sais ce que je suis et je sais ce que je fais ; — L'âme de l'Occident, sa terre, ses filles et ses fleurs. — C'est toute la beauté du monde que je garde cette nuit.

« Dors, o patrie, dors en paix. Je veillerai sur toi. — Et si, cette nuit, vient à s'enfler la mer germanique. — Nous sommes frères des rocs qui défendent le rivage de la Bretagne douce.

« Dors, o France, tu ne seras pas submergée encore cette fois ».

Cette élévation de pensée et cette profondeur de sentiment placent J.-P. Calloc'h au premier rang de nos bardes.

La langue de Calloc'h est un breton remarquablement correct et pur. Suivant M. Loth, excellent juge en la matière, le barde avait acquis une connaissance approfondie du breton

et de sa lexicographie, et cette connaissance le mettait en mesure d'exposer clairement avec leurs nuances les pensées les plus difficiles à exprimer.

Il ne s'est pas restreint au langage populaire de son entourage. Il a compris que le breton littéraire devait utiliser les ressources de tous les dialectes, et, au besoin, faire revivre d'anciens vocables depuis longtemps oubliés.

On retrouve dans ses poésies de nombreuses expressions anciennes telles que *klod*, gloire, *kevrin*, mystère, *lu*, armée, l'ancien gérondif en *oe* : *dilavaradoe*, indicible, etc.

La traduction française de M. P. Mocaer, exacte et précise, rend très bien le mouvement du style et la pensée du poète.

Il serait cependant désirable que le texte breton lui-même fût mis à la portée de tous les lecteurs bretonnants. En effet, il existe, entre le dialecte de Vannes et les autres dialectes bretons, des correspondances phonétiques régulières qui devraient rendre possible une transcription commune.

Un choix convenable des symboles permettrait d'écrire les mots de telle façon que chacun pût les reconnaître et les lire suivant la prononciation ordinaire de son dialecte.

Calloc'h, pendant sa trop courte existence, avait travaillé activement à la restauration et à l'unification du breton littéraire. Son exemple doit être suivi.

J. LE ROUX.

Emile JOBBÉ-DUVAL. — *Les idées primitives dans la Bretagne contemporaine, essais de folk-lore juridique et d'histoire générale du Droit*. Première étude : L'adjuration à saint Yves de Vérité. — Deuxième étude : Les ordalies ou jugements de Dieu. Paris, Librairie de la Société du Recueil Sirey, 1920, in-8°, x et 529 p.

Une partie des études réunies sous ce titre par le savant professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris avait paru dans la *Nouvelle Revue historique de Droit français et étranger*, puis en six tirages à part successifs, de 1910 à 1914. Un accueil favorable leur fut fait, notamment par l'Académie des Sciences morales, qui leur attribua, en 1919, le prix Koenigswarter pour l'Histoire du droit. Cela décida